



Echos des adhérents

Projet d'harmonie déambulatoire à Nogent-sur-Marne



Le Carré des Coignard où est installé le Conservatoire de musique, d'art dramatique et de danse Francis Poulenc

Nogent_{sur}marne

Historiquement, bon nombre d'écoles de musique sont nées à l'initiative des harmonies, pour former leurs musiciens (cf. la note de lecture sur l'enquête "Les Mondes de l'harmonie", la Lettre d'Echanges n°75). A Nogent-sur-Marne, l'avenir s'envisage selon le mouvement opposé : c'est l'école de musique de la ville qui va créer une harmonie. Laquelle aura dès lors deux caractéristiques : un ensemble de musique à vocation expressément pédagogique afin de proposer aux élèves une occasion supplémentaire de pratique d'ensemble ; et une fonction *déambulatoire*, pour concrétiser le principe d'une présence de l'école de musique hors les murs et assurer une mission citoyenne d'animation culturelle de la ville. L'école de musique de Nogent-sur-Marne, récemment passée du statut d'école associative à celui de Conservatoire à rayonnement municipal (CRC), répondra ainsi très concrètement à la demande croissante du politique d'être un acteur culturel territorial à part entière. Tel est le point de départ d'un projet d'harmonie déambulatoire.

Entretiens avec Michael Andrieu, directeur du conservatoire de Nogent-sur-Marne, et Déborah Münzer, maire adjointe à la culture.



Entretien avec Michael ANDRIEU

directeur du Conservatoire de Nogent-sur-Marne

Pourquoi monter une harmonie déambulatoire ?

Le service "Culturel et événementiel" de la mairie de Nogent souhaite que le conservatoire puisse proposer des animations en plein-air. Nous avons certes un bigband, mais son instrumentarium comprend des claviers électriques et exige des installations assez lourdes ainsi que beaucoup d'espace, ce qui est peu compatible avec la souplesse nécessaire à la demande de la commune. D'où l'idée de créer un autre ensemble, une harmonie déambulatoire.

A sa source, la tradition des harmonies est populaire et ouvrière. Y a-t-il eu, par le passé, une harmonie ou une batterie-fanfare à Nogent-sur-Marne ?

Je suis presque certain que non. Même si Nogent-sur-Marne n'est pas une ville bourgeoise et a connu une très forte immigration italienne, le public de son conservatoire a longtemps été plutôt aisé. Et puis la ville est toute proche de Paris. Ses seuls éléments proches d'une culture populaire sont les guinguettes des bords de Marne. Et encore, ce sont surtout des Parisiens qui y viennent les week-ends. Donc aucune assise ouvrière. C'est bien pour cette raison que nous avons décidé de prendre les choses pour ainsi dire à l'envers. D'habitude, soit l'harmonie est dissociée de l'école de musique, soit c'est elle qui l'a créée. Dans notre projet, c'est exactement l'inverse : le conservatoire crée l'harmonie.

Pourquoi cette insistance sur l'aspect déambulatoire ?

Pour deux raisons. La première, donc, la demande de la mairie. Car il y a une vraie volonté de faire bouger les choses, avec de nombreuses manifestations culturelles, une Fête des jardins, un "marché du commerce équitable"... Là et ailleurs, la municipalité souhaite qu'on puisse donner des concerts.

La deuxième raison est d'ordre pédagogique. L'enseignement du conservatoire se fonde en grande partie sur la pratique d'ensemble, en accord avec le "schéma d'orientation pédagogique" du ministère de la Culture. Chez nous, le cours individuel se conçoit essentiellement pour servir la pratique d'ensemble. Nous avons déjà un orchestre d'école, le bigband ainsi qu'un ensemble de flûtes que j'ai créé avec les écoles de musique des communes avoisinantes. Mais, avec 500 élèves, nous avons besoin d'une pluralité de types d'ensembles encore plus grande permettant d'explorer et de pratiquer des musiques aussi variées que possible. Une harmonie déambulatoire, par exemple...

Quel en sera le répertoire ? On sait, du moins selon *Les Mondes de l'harmonie*, que la richesse et l'intérêt musical du répertoire ne sont pas des caractéristiques premières des harmonies...

Sur ce point, l'étude manque à mon sens de finesse musicale. Ses auteurs auraient dû travailler avec des musicologues. L'absence de répertoire de qualité des harmonies relève d'une croyance reposant sur l'idée préconçue qu'il existerait une hiérarchie entre les musiques. Par ailleurs, Berlioz et bien d'autres ont composé pour ce type de formation.

Quoi qu'il en soit, mon idée est de proposer une aussi grande diversité que possible de pratiques et d'esthétiques. Nous repartons presque de zéro, car l'approche musicale de l'école associative était très déconnectée de la réalité des pratiques. Aujourd'hui, c'est acquis pour le jazz, mais nous devons aller plus loin. Et puis, d'un seul point de vue pédagogique, un trille ou un trait d'orchestre est aussi intéressant, qu'il soit écrit par Mozart ou non. Voilà pourquoi nous souhaitons mettre en place un nouveau partenaire musical dont les élèves du conservatoire, mais aussi les musiciens du bigband, qui sont de tous âges, puissent se saisir, dans cet esprit intergénérationnel qui est au fondement de la tradition des harmonies.

Envisagez-vous des commandes à des compositeurs ?

Ce serait l'idéal. Surtout qu'ici on ne jouait quasiment aucune musique d'après 1930 (sans doute le résultat du profil sociologique de la population fréquentant le conservatoire, certains parents souhaitant que l'école de musique soit une préparation à l'entrée au Conservatoire national de Paris). Oui, une politique de commande serait fantastique... Ce n'est certes pas d'actualité. Peut-être quelque chose en devenir...

Etes-vous confiant dans l'aboutissement du projet ?

Je ne sais pas. Il y a manifestement des choses à tenter. Reste la question du financement, sur laquelle nous sommes en discussion avec la municipalité. Car il faudra un chef d'orchestre, beaucoup de matériel et des professeurs dédiés si l'on veut créer les conditions du succès. Mais, hormis ce point, tout concourt à porter le projet : les professeurs et les élèves se félicitent d'avoir d'autres occasions de jouer et la participation de l'école de musique à la vie de la ville est une nécessité. Le passage au statut de CRC, en nous apportant une certaine légitimité, nous en donne l'obligation. C'est d'ailleurs là une mission que j'essaie d'assumer à 100%, avec des cours délocalisés dans les préaux des écoles, des répétitions à la maison de retraite...

Traditionnellement, l'une des missions des harmonies consiste à accompagner les cérémonies officielles, 11 novembre, 14 juillet...

En effet. Mais nous vivons aujourd'hui dans un pays qui n'impose plus rien à personne. On ne pourra donc pas obliger les musiciens de l'harmonie à remplir cette fonction officielle. Pour ma part, je souhaiterais que l'harmonie devienne vraiment la "musique de la ville", comme on disait autrefois. Cela sera sans doute possible à condition d'en discuter et d'être très clair sur le *deal*. On est acteur de la ville ou pas.

« Avec 500 élèves, nous avons besoin d'une pluralité de types d'ensembles. Une harmonie déambulatoire, par exemple... Voilà pourquoi nous souhaitons mettre en place un nouveau partenaire musical dont les élèves du conservatoire, mais aussi les musiciens du bigband, qui sont de tous âges, puissent se saisir, dans cet esprit intergénérationnel qui est au fondement de la tradition des harmonies. »

La Cofac réfléchit actuellement à une législation pour les prestations publiques des amateurs. Les professionnels, en effet, y voient une manière pour les collectivités d'animer leur ville à peu de frais et à leur détriment. Par ailleurs, bien des spectacles sont donnés sans préciser qu'ils sont le fait d'amateurs, ce qui, à long terme, ne peut que réduire l'exigence du public et nuire aux arts et à leurs professionnels...

Les professionnels ont raison. C'est bien pour cela que l'harmonie envisagée sera clairement celle du conservatoire. Ce sera un outil pédagogique. De l'autre côté, il est légitime que les mairies souhaitent "rentabiliser" des écoles de musique qui leur coûtent très cher. Il y a un équilibre à trouver, lequel suppose d'ailleurs un budget pour pouvoir inviter des musiciens professionnels, pour organiser des résidences d'artistes, passer commande à des compositeurs... Nous devons aussi participer positivement à l'économie musicale professionnelle.

Vous étiez auparavant en poste à Alençon, ville qui bénéficie d'une harmonie bicentenaire... Un lien ne serait-il pas envisageable entre elle et celle que vous vous proposez de créer à Nogent-sur-Marne ?

Cette harmonie a une longue et belle histoire. Nous rapprocher d'elle pourrait nous permettre de cerner encore d'autres enjeux... ■



Entretien avec Déborah MÜNZER

maire adjointe à la culture de Nogent-sur-Marne

Pourquoi une harmonie alors qu'il n'y a aucune tradition de ce type à Nogent-sur-Marne ?

Nogent n'est pas une ville ouvrière. Cependant, culturellement, il y a un réel engouement en Ile-de-France pour ce type de formations. Le projet participe de cette curiosité, de cette envie. Par ailleurs, depuis que l'école de musique a été municipalisée (il y a quelque mois à peine), elle est devenue très vivante, en réactivant de manière récurrente ses nombreux ensembles de musique. Ce projet est aussi une réponse au désir du conservatoire d'être davantage associé à la vie de la ville, d'accroître sa visibilité à l'extérieur de ses locaux. C'est une manière de le faire travailler hors les murs, grâce à la souplesse propre au principe d'une harmonie déambulatoire.

Est-ce donc pour faire mieux connaître le conservatoire ?

Non. Le conservatoire, situé dans un bâtiment magnifique – un hôtel particulier en plein centre-ville –, est déjà très bien repéré. Mais si, de surcroît, ce qui s'y passe rayonne dans la ville, dans les rues, alors ce sera formidable. Il ne s'agit pas d'un besoin mais d'une attente, d'un désir de cohérence. Le rôle d'un conservatoire dépasse, à mon sens, la seule fonction pédagogique. Il doit s'ouvrir, servir à tous et faire voir à l'ensemble des habitants son contenu, son travail, son dynamisme, sans rien imposer.

Cette idée est-elle la vôtre ?

C'est le maire qui m'en a parlé. Peut-être, d'ailleurs, l'idée remonte-t-elle à plus loin... Je ne sais pas. Il me semble que ce souhait est ancien, peut-être lié aux nombreux jumelages de Nogent avec des villes étrangères riches d'une tradition d'harmonie et, plus généralement, d'une présence pour ainsi dire citoyenne de la musique. Un vieux rêve impossible à réaliser tant que l'école de musique était associative. Le projet ne faisait d'ailleurs pas partie du

programme politique de l'actuelle municipalité en 2008, car au moment des élections, nous ne savions pas encore que nous allions municipaliser l'école de musique. Aujourd'hui, c'est fait, depuis moins d'un an. Nous avons alors proposé au nouveau directeur plusieurs projets, avec de nouveaux engagements musicaux (des recrutements de professeurs en particulier) et aussi de gestion. Pour la création de l'harmonie, il a préféré – à raison, je le crois – attendre l'année prochaine.

Michael Andrieu, le directeur du conservatoire, vient d'Alençon, une ville qui possède une harmonie bicentenaire... Imaginez-vous un lien ?

C'est une possibilité. Je connais aussi de nombreuses villes de quelques départements franciliens qui ont des harmonies et des fanfares. Mais ce qui m'intéresserait le plus serait d'instaurer une ouverture européenne, ce qui serait possible grâce à la politique de jumelage, très active, dont je parlais plus haut. J'aimerais profiter des liens avec ces villes de Suisse, d'Allemagne, d'Italie, de Pologne, du Portugal... pour ouvrir Nogent en organisant par exemple des journées européennes des harmonies.

Il y a parfois une suspicion envers des municipalités qui chercheraient à animer culturellement leurs villes à peu de frais, grâce à des amateurs...

Je comprends cette crainte. Mais je ne crois pas qu'elle soit justifiée pour Nogent-sur-Marne. Il n'y a là ni exploitation ni esclavage... Tout d'abord, ce sera clairement un ensemble musical pédagogique, affiché comme tel. Nous ne ferons pas croire que ce sont des artistes professionnels... De plus, la ville est riche en événements culturels. Nous avons une scène conventionnée et on vient, par exemple, d'organiser une grande exposition d'art contemporain au Pavillon Baltard, en collaboration avec le ministère de la Culture et la Région, etc. On peut difficilement nous reprocher une absence de politique culturelle et nous soupçonner de

« L'harmonie déambulatoire relève autant d'un projet social que culturel. Je sais que ce n'est pas forcément politiquement correct, mais j'avoue que cela m'intéresse : que la culture soit l'un des vecteurs de la citoyenneté. »



Nogent_{sur}marne

vouloir faire de l'animation "à l'œil"... Et puis le projet d'harmonie n'est pas une simple demande de la municipalité. Il émane du conservatoire.

Mais c'est vrai que l'idée d'une présence, d'une vitalité quotidienne, naturelle, citoyenne de la musique dans la vie de la ville – donc pas seulement professionnelle – entre pour une part essentielle dans les motivations de ce projet. Pour ainsi dire importer ce lien simple, familial entre la manière de faire de la musique et la manière de vivre si développée par exemple au Moyen-Orient ou en Europe de l'Est et, par-là, déborder cette séparation si nette entre l'art et la vie qui prévaut en France. Retrouver une sorte d'immédiateté esthétique. D'une certaine manière, l'harmonie déambulatoire relève autant d'un projet social que culturel. Je sais que ce n'est pas forcément politiquement correct, mais j'avoue que cela m'intéresse : que la culture soit l'un des vecteurs de la citoyenneté, en l'occurrence, à Nogent, d'une citoyenneté quasi "villageoise". C'est un moyen de manifester l'esprit nogentais en apportant une cohérence à la ville.

Attendez-vous de l'harmonie qu'elle remplisse des obligations commémoratives officielles ?

Je le souhaite mais ne l'imposerai pas. La base, c'est le volontariat. Et puis, pour ce type de cérémonies, nous avons d'autres ensembles qui se proposent de les accompagner. Il est vrai que l'adjoint au devoir de mémoire m'a demandé une animation musicale pour le 8 mai. Ce sera sans doute une chorale. Mais là encore, il n'y a aucune obligation. Cela dépend du souhait des musiciens.

Le directeur du conservatoire semble intéressé par cette fonction commémorative...

Oui, je le comprends, c'est intéressant : une fonction publique, pas seulement artistique. J'ai par exemple une passion pour la capacité

des Américains à soudain tout suspendre pour entonner un chant patriotique. Car, d'une certaine manière, la musique fait partie du patrimoine patriotique. Je comprends donc ce désir tout comme je respecte ceux qui ne l'éprouvent pas. Pour ma part, si je devais faire partie de l'harmonie, je crois que j'aimerais jouer en de telles occasions... Quoiqu'il en soit, au-delà de ces événements commémoratifs, je suis favorable à tout ce qui rapproche la culture de la citoyenneté.

Ce projet représente-t-il un gros investissement financier ?

Non. Mais c'est parce que nous possédons déjà de grandes structures, qu'il y a beaucoup de professeurs, du matériel. Il faudra bien sûr créer un poste. Cela étant, le directeur du conservatoire n'envisage aucunement un plein-temps, mais quelques heures hebdomadaires.

Une harmonie suppose un travail important de direction mais aussi d'écriture musicale, d'arrangements... Envisagez-vous un politique de commandes, des liens avec des classes de composition de certains grands conservatoires d'Ile-de-France ou bien du CNSMD de Paris ?

J'aimerais beaucoup que nous puissions avoir une telle politique de commande. Pour moi, la création est fondamentale. Nous le faisons un peu en théâtre, avec un concours et une commande d'écriture d'une pièce pour la scène Watteau. Pour l'harmonie, peut-être instaurerons-nous aussi un système de concours. Oui, l'idée d'un lien avec des classes d'écriture et de composition est intéressante. Mais c'est au directeur du conservatoire de voir ce qui convient le mieux. Nous ne voulons rien imposer et surtout rien "chambouler". Nous avons le temps. Cela doit venir du conservatoire, de son directeur, des professeurs, des élèves. Ce n'est pas parce que l'école de musique est désormais municipalisée que la Ville va chercher à tout contrôler.

Propos recueillis par Vincent Rouillon